

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

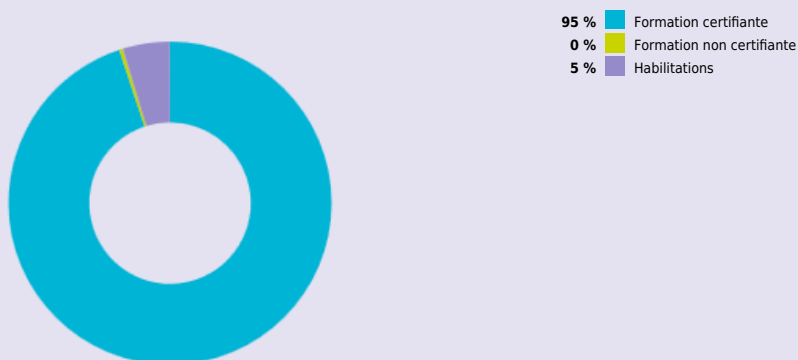
<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur



QUELLES SONT LES **FORMATIONS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

RÉPARTITION DES FORMÉS SELON LE TYPE DE FORMATION



10 850

personnes formées[?],
toutes formations confondues,
dont

5 240

en poursuite potentielle de
formation

800

formations[?]

RÉPARTITION DES FORMÉS PAR DISPOSITIF DE FORMATION²

Apprentissage	3,0 %
Autofinancement	1,0 %
Contrat de pro	3,3 %
FC financement OPCA	3,8 %
FCDE financement OPCA	0,6 %
FCDE financements publics	8,5 %
Voie scolaire ou universitaire	79,8 %
Total	100 %

RÉPARTITION DES FORMÉS PAR ZONES D'EMPLOI ET SELON LE TYPE DE FORMATION

Zone d'emploi	Formation certifiante	Formation non certifiante	Habilitations	Total Résultat
Aix-en-Provence	22 %	46 %	3 %	21 %
Arles	2 %	0 %	1 %	2 %
Avignon	7 %	0 %	2 %	6 %
Bollène-Pierrelatte	0 %	0 %	0 %	0 %
Briançon	0 %	0 %	1 %	0 %
Brignoles	1 %	0 %	1 %	1 %
Cannes	3 %	12 %	6 %	3 %
Carpentras	2 %	0 %	0 %	2 %
Cavaillon	0 %	0 %	0 %	0 %
Digne-les-Bains	1 %	0 %	2 %	1 %
Draguignan	2 %	0 %	1 %	2 %
Fréjus	0 %	0 %	1 %	0 %
Gap	2 %	3 %	2 %	2 %
Indéterminé	22 %	29 %	16 %	22 %
Manosque	1 %	0 %	1 %	1 %
Marseille	3 %	0 %	20 %	4 %
Martigues-Salon	3 %	0 %	6 %	4 %
Menton	1 %	0 %	1 %	1 %
Nice	19 %	5 %	32 %	19 %
Orange	1 %	0 %	0 %	1 %
Sainte-Maxime	0 %	0 %	1 %	0 %
Toulon	9 %	5 %	4 %	8 %
Valréas	1 %	0 %	0 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

RÉPARTITION DES FORMÉS PAR NIVEAU DE FORMATION

Niveau bac + 5 et plus	14,9 %
Niveau bac + 3 et 4	32,1 %
Niveau bac + 2	11,2 %
Niveau bac	29,6 %
Niveau CAP-BEP	6,9 %
Sans niveau	5,2 %
Total	100 %

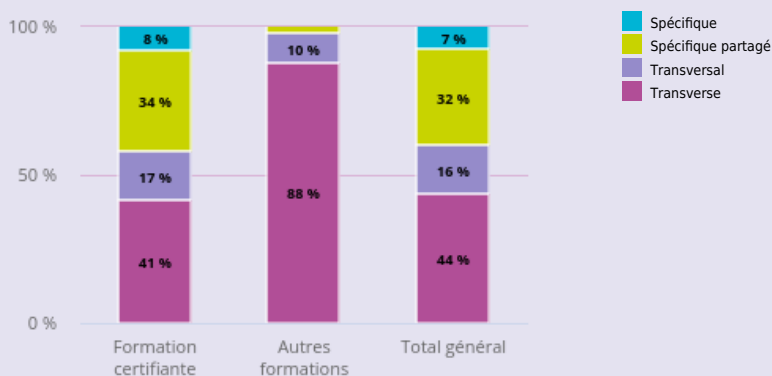
TOP 20 PAR NOMENCLATURE DES SPÉCIALITÉS DE FORMATION (NSF)

Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	21 %
Santé	9 %
Droit, sciences politiques	9 %
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	8 %
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	7 %
Travail social	5 %
Finances, banque, assurances	5 %
Secrétariat, bureautique	5 %
Psychologie	4 %
Animation culturelle, sportive et de loisirs	4 %
Comptabilité, gestion	3 %
Commerce, vente	3 %
Economie	2 %
Enseignement, formation	2 %
Sciences sociales (y compris démographie, anthropologie)	2 %
Musique, arts du spectacle	2 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	1 %
Spécialité plurivalentes de la communication	1 %
Technologies industrielles fondamentales	1 %
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	1 %
Total du Top 20	95 %

TOP 20 DES CERTIFICATIONS

Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	8 %
Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire	7 %
Licence mention droit	7 %
Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	5 %
Bac pro services aux personnes et aux territoires	5 %
Bac pro gestion-administration	4 %
Licence mention psychologie	4 %
Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile	3 %
Licence mention économie et gestion	2 %
Certification Directive Crédit Immobilier (DCI)	2 %
Licence mention administration économique et sociale	2 %
Test Bright Language - test d'évaluation Français langue étrangère FLE	2 %
CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif	2 %
Titre professionnel assistant(e) de vie aux familles	2 %
Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention premier degré	1 %
DUT techniques de commercialisation	1 %
Bac techno série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	1 %
Licence mention sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie	1 %
Diplôme d'État d'assistant de service social	1 %
Bac pro accueil - relation clients et usagers	1 %
Total du Top 20	64 %

RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE FORMATION ⁴



TOP 20 PAR NSF DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES OU SPÉCIFIQUES PARTAGÉES

Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	47 %
Santé	20 %
Travail social	10 %
Animation culturelle, sportive et de loisirs	9 %
Finances, banque, assurances	7 %
Musique, arts du spectacle	3 %
Philosophie, éthique et théologie	1 %
Enseignement, formation	1 %
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	1 %
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	0 %
Physique	0 %
Spécialité plurivalentes de la communication	0 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	0 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	0 %
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	0 %
Economie	0 %
Total du Top 20	100 %

TOP 20 DES CERTIFICATIONS SPÉCIFIQUES OU SPÉCIFIQUES PARTAGÉES

Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option B en structure	21 %
Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire	18 %
Bac pro services aux personnes et aux territoires	13 %
Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile	8 %
CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif	4 %
Diplôme d'État d'assistant de service social	3 %
BPJEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics	2 %
BTS banque, conseiller de clientèle (particuliers)	2 %
BTS assurance	2 %
Licence mention musicologie	2 %
BTS économie sociale familiale	2 %
BPJEPS spécialité animateur mention animation sociale	1 %
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	1 %
BAPAAT option loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif	1 %
Licence mention philosophie	1 %
Licence pro mention assurance, banque, finance : chargé de clientèle	1 %
Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale	1 %
BAPAAT option loisirs du jeune et de l'enfant	1 %
Diplôme d'État de moniteur éducateur	1 %
CQP animateur périscolaire	1 %
Total du Top 20	88 %

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Acteurs du lien social et familial (Alisfa)	
Aide, accompagnement, soins et services à domicile (BAD)	
Animation	
Ateliers et chantiers d'insertion	
Branche du régime général de sécurité sociale	
Branche du régime social des indépendants	
Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	
Entreprises sociales pour l'habitat	
Familles rurales	
Missions locales et PAIO	
Mutualité	
Omnipraticiens exerçant dans les centres de santé miniers	
Organisations professionnelles de l'habitat social	
Organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs	
Personnel des institutions de retraite complémentaire et institutions de prévoyance	
Personnel des offices publics de l'habitat	
Personnel des organismes créés pour l'application de la convention du 31 décembre 1958 Unedic Assedic	
Personnel des sociétés coopératives d'HLM	
Pharmaciens du régime minier	
Pôle emploi	
Régies de quartier	
Sociétés de secours minières et de leurs établissements, des unions régionales et des assistants sociaux régionaux : cadres supérieurs	
Solidaires pour l'habitat	
Tourisme social et familial	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Déléguée interrégionale Sud-Est

Cathy Desoutter

9, boulevard Louvain

13008 Marseille

Tél. : 09.69.32.05.55 (salariés)

Tél. : 09.69.32.79.79 (employeurs)

Tél. : 09.69.32.22.76 (prestataires emploi-formation)

Courriel : marseille@uniformalion.fr

Site internet : uniformalion.fr